

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.245 - QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE - DIMANCHE 6 FÉVRIER 1916

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard 6 Mois 6 Mois Un An
et Basses-Alpes 6 fr. 12 fr. 24 fr.
Autres départements et Algérie 6 fr. 12 fr. 24 fr.
Étranger (Union postale) 6 fr. 12 fr. 24 fr.

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. - Réclames : 1.75 - Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Les Trois Masques de l'Étrangère

Très prochainement, nous commencerons la publication d'un nouveau feuilleton

Les Trois Masques de l'Étrangère

brillant récit des aventures d'une femme, au charme puissant et pervers, d'un matelot faisant preuve d'une belle crânerie française et de tout un ensemble de personnages qui agitent parmi les mille péripéties d'un drame poignant.

Chronique Parisienne

La semaine des zepplins — Majorité de la rue — Ce qu'on dit — Reviendront-ils ? — La vie calme — Les lumes de miel — L'idée flottante — Autres rêves — Vingt-huit jours

Il est toujours instructif d'écouter causer ensemble, sans gêne, les Parisiens en temps de guerre. Voici donc ce que dit un vieil employé de la ville, trente-six ans de services :

— On s'était couché de bonne heure, on dormait, l'alarme m'éveilla ; je veux éveiller ma femme qui me répond : Ça va bien, laisse-moi tranquille. Je passe chez ma belle-mère, je la trouve lisant les *Mohicans* de Paris (une nouveauté n'est-ce pas ?) elle me répond : oui, j'entends mais je n'y peux rien, n'est-ce pas ? et je suis au plus intéressé. Je retourne dans ma chambre ; un peu plus tard, j'entends les explosions, je réveille encore ma femme qui bougonne : oh ! c'est loin de chez nous, laisse-moi dormir, je suis très lasse.

— Elle se réveille, se rendort et je me réveille en me disant : ce n'est pas dans notre quartier ; c'est à ... ils ne vont pas recommencer, et après tout, n'y pouvant rien, je n'ai qu'à attendre, mon journal me rassure, à moins que nous ne soyons ébranlés par cette nuit, et cela nous le saurons ou ne le saurons pas. Mieux vaut ne pas savoir.

— Vous êtes philosophe ! s'écrie un auteur : ma femme ne l'est pas, ni moi non plus, nous avons passé une nuit blanche.

— De quel pays êtes-vous ?
— De Valognes.
— Ah ! bon... nous autres, nous sommes Parisiens, alors on a un autre tempérament, voilà tout. Aujourd'hui, j'en sais plus que mon journal, je n'y peux rien, j'attends que je me suis rendu compte sur les lieux.

— Ma femme est calme ; ma belle-mère a fini ses *Mohicans*, je la taquinais et elle me dit :
— Oui, je lis, parce que je ne dors pas et que ça change mes idées un moment. Quant aux zepplins, je n'y peux rien, j'attends, j'ai mes trois gas au front depuis le commencement, ce qui suffit bien pour m'occuper sans que je me tracasse de ce qui se passe en lair à Paris. Je plains de tout mon cœur ceux qui ont été tués, surtout blessés, et c'est tout... quant à avoir peur, je ne le peux plus !

— Ce n'est point là un cas isolé ; ce ne sont point des gens extraordinaires, c'est une majorité qui pense et parle ainsi, la majorité de la rue. Après on va voir les désastres : on arrive par bandes ou isolément, on compose la foule et l'on échange des réflexions, tant sur l'horreur des faits accomplis que sur les moyens de défense ou de représailles.

— Au bout de tout, il faut bien se dire qu'il n'est pas du tout facile d'avoir les zepplins ; la frontière allemande est à si peu de distance qu'ils peuvent arriver et repartir en rien de temps, outre que nos projecteurs ne traversent pas la brume épaisse. C'est l'ennemi presque invisible. Les aviateurs font tout le possible et tentent l'impossible.

— Et, Berlin est loin, si loin ! que nos avions n'y peuvent aller.
— Cette réflexion, faite tout haut, en suscite d'autres. Une voix s'élève et l'on entend :
— Oui, en effet ! on sera peut-être obligé de changer cela !
— Le décentralisateur qui parle ainsi est justement un central ! il habite le Cher.

— Si Paris était démontable, évidemment cela changerait bien des choses ; mais nous garderons notre capitale c'est probable.

— Tous ces bavardages, aussi oiseux que naturels, tournent dans le même cercle : l'effet moral qu'accomplait Guillaume ne s'est pas produit. Paris est fait à cette formule : *Tout arrive !* et, au fond de lui-même, le Parisien, ne frondeur, pense qu'après tout les pavés de sa ville sont assez fiers peut-être de leur histoire.

— Un avis général est celui-ci : Tant pis pour les ahurés ; mais à la prochaine alerte, le métro devra cesser ses services, car être arrêté entre deux stations par la chute d'une bombe, ce n'est pas bien réjouissant. Une minute de plus ou de moins, le train saute !

— En province, on n'a pas su ou juste ont sont tombés les projectiles ; maintenant, c'est le secret de Polichinelle ; tout le monde est renseigné.

Très prochainement, nous commencerons la publication d'un nouveau feuilleton

Les femmes vont à leur travail et touchent l'allocation ; il en est plus d'une dont le cœur est travaillé par les sentiments les plus divers. Elle souffre de savoir son mari dans la tranchée ; elle lui envoie assez souvent quelques douceurs ; d'autre part, elle pense que jamais elle ne fut aussi certaine d'avoir le pain de ses enfants et le sien assuré. Beaucoup de maris ne rapportaient pas la semaine intacte ; en outre, le mari écrit des tendresses dont il était plus sobre ; c'est une lune de miel qui se reproduit. Enfin, tout le monde sait qu'avant retour les caractères seront changés, on s'entendra, entre époux, la paix universelle régnera.

Le sentiment qui domine les autres est celui-ci : la guerre finira plus tôt qu'on ne le pensait. Cette idée ne repose sur rien d'appréciable, elle est en lair, elle flotte.

— Quand cette guerre sera terminée, faudra-t-il espérer quarante années de repos ?
— Oui, peut-être ?
— Mais si un gouvernement déchaîne la guerre sans avoir derrière lui, le pays tout entier, ce gouvernement ne devra pas subsister. En effet, les États font savoir qu'ils construisent des engins de défense auprès desquels ceux dont se servent les bellérophants de l'époque actuelle ne sont que des joujoux ; la chimie invente des produits formidables, l'aviation n'est qu'à son début, qui sait ce qu'elle nous réserve. On peut donc tenir pour certain que ceux qui osent entreprendre une guerre dans ces conditions seront des fous dangereux, dont on devra peut-être se défier.

— Il ne manque pas, d'ailleurs, de folles en circulation ; si j'en crois un correspondant rempli de bienveillance, deux fléaux sont surtout redoutables : la neutralité et la neutralité.

— Pas de neutres ! dit-il, et pas de naturalisés ! qu'on se le dise !
— Il n'y va pas par quatre chemins ; les neutres sont peut-être des tampons dont l'utilité paraît démontrée, quant aux naturalisés, réservons la question, il y a beaucoup à modifier dans les lois existantes ; mais ce n'est pas demain qu'on y songera.

— Et voici le cycle de l'année échantonné d'un douzième — le plus mince d'ailleurs — février ne fait cette année que ses petits vingt-huit jours. Puisse la qualité remplacer la quantité !

UNE MARSEILLAISE

La Foie du général Sarrail

On a souvent représenté dit le *Cri de Paris*, ce général comme un sombre sectaire de la libre pensée, uniquement occupé à débâter la religion de ses derniers retranchements. Dans la réalité, c'est un homme aux traits larges et d'aspect optimiste. Il a toujours le sourire, même aux heures des pires angoisses. Sa table, ouverte à tout venant, fait librement et en toute franchise.

— Un de nos généraux les plus éminents disait de lui :
— A qui un député-soldat, très peu libéral, a répondu :
— Oui, mais il croit en la victoire, et c'est un homme.

PROPOS DE GUERRE

La vraie Turquie

Il est hors de doute que Youssouff Iseidin, héritier du trône de Turquie, a été « suicidé » par la bande d'Enver pacha.

Cette disparition encore qu'assez fâcheuse, puisque le prince était, dit-on, un ami sincère de la France, prouve cependant une chose, c'est que la Turquie, la vieille Turquie, la vraie Turquie n'est pas morte, et que l'on sait encore, entre les Eaux Douces et la Corne d'Or, manier adroitement le poignard et le poison.

— Ce fut même là un des côtés les plus pittoresques de la guerre des Balkans. Par une belle nuit, une mystérieuse automobile stoppa devant un palais officiel, un homme en descendant, montait un escalier, ouvrait une porte et déchargeait son revolver sur un ministre. De ce fait, la politique du pays en était toute chambardée ; les événements changeaient de tournure et les opérations de guerre en subissaient le contre-coup.

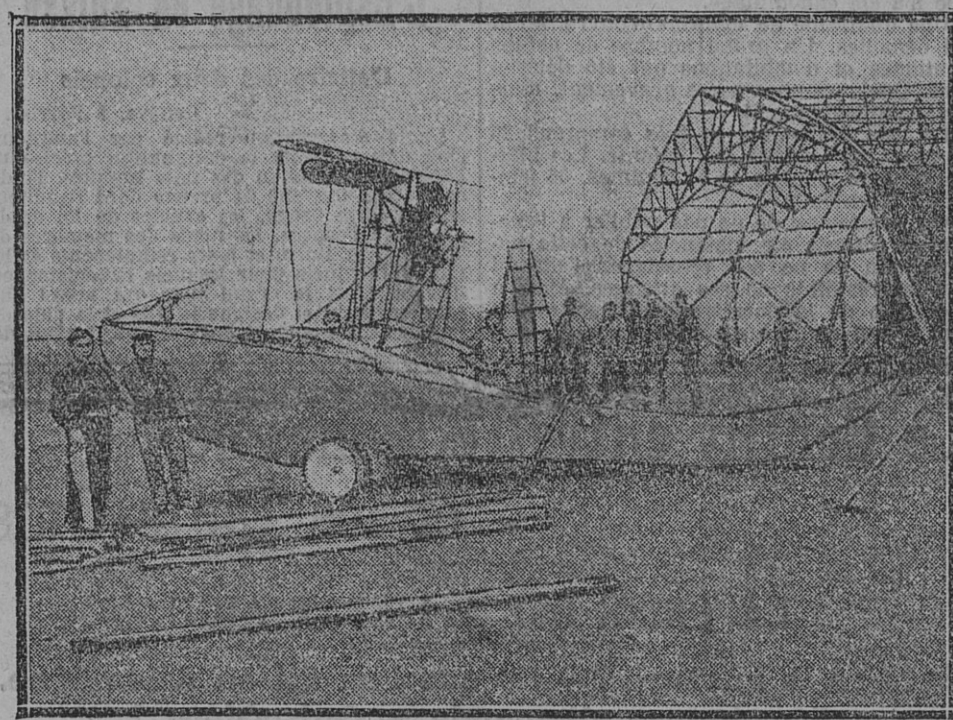
Nous comprenons bien un peu sur cela au début de la campagne. Nous pensions, et non sans raisons, que la Turquie ne renoncera pas à ses excellentes et vieilles traditions, et qu'un jour ou l'autre, vieux et jeunes turcs s'administreraient mutuellement de mauvais cafés ou de dextres coups de stylet.

Mais les mois passèrent et il n'y eut sur les bords du Bosphore pas le moindre assassinat politique. En vain ouvrirent-ils chaque matin notre journal : les compatriotes d'Abdul Hamid étaient calmes, d'un calme désespérant.

553^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 5 Février.
Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :
Aucun événement important à signaler au cours de la nuit.



A SALONIQUE. — Installation de l'aviation militaire

Nous avions renoncé à l'imprévu de ce pays à surprises quand on a ouvert les vannes au malheureux héritier qui contrecarrait par trop les calculs des Turco-Boches. Enfin ! voilà que nous retrouvons notre bonne Turquie. Les partisans d'Enver ont tué Youssouff, les partisans de Youssouff ont essayé de répliquer.

Du coup, la série rouge est ouverte et tous les espoirs nous sont permis.

ANDRÉ NEGIS

LES NOUVEAUX ARRIVÉS DE L'ALLEMAGNE

La Visite d'un Neutre aux usines Krupp

Obusiers de siège et canons de tranchées

Le *Daily Express* publie ce matin le résultat des visites d'un citoyen neutre aux usines Krupp.

Cet informateur avait réussi à obtenir un certificat d'aptitudes spéciales comme ouvrier de l'acier ; il se fit embaucher aux usines Krupp, où 70.000 ouvriers et 3.000 fonctionnaires travaillent nuit et jour. Chaque homme travaille douze heures par jour et gagne en général de soixante à soixante-dix centimes de l'heure.

Cet ouvrier amateur put voir ainsi des canons de siège, qui sont baptisés « Bernhas » du nom de la fille de Krupp. Quarante de ces pièces ont été fondus et réparties sur divers points du front.

On lui a dit que Krupp allait lancer une nouvelle surprise : C'est un canon de tranchées, genre canon-revolver, capable de tirer 850 coups à la minute.

Les nouveaux navires de guerre pour frapper un grand coup sur mer

Rome, 5 Février.
L'Agence Nazionale apprend que l'Allemagne construit des navires de guerre capables de résister à des attaques à la torpille. Ces vaisseaux sont armés de pièces de 420 et même de 500 millimètres.

L'Allemagne est convaincue que s'il lui est désormais impossible d'obtenir une victoire décisive sur terre, elle pourra frapper un grand coup sur mer, pour paralyser la prochaine offensive des Alliés.

La Crise du Papier

LES JOURNAUX ANGLAIS VONT RÉDUIRE LEUR FORMAT

Londres, 4 Février.
Les journaux anglais vont réduire leur format, pour répondre au désir du gouvernement de diminuer les importations de pulpe de bois et de papier. Les navires, très nombreux, qui apportent ces matières de Norvège, de Suède, de Terre-Neuve, des États-Unis du Canada, pourraient alors rendre des services beaucoup plus importants.

La concurrence seule obligera les journaux à conserver leur format. Une entente entre les directeurs résoudra certainement la question, d'autant qu'ils pourront aussi décider de ne plus reprendre les « bouillottes » d'où résultera une économie nouvelle.

Les journaux italiens ont déjà réduit le nombre de leurs pages de huit à six et, certains jours, ne paraissent plus que sur quatre pages. Le public s'en accommoda parfaitement.

Cependant, en Angleterre, la limitation de la consommation du papier menace les intérêts des éditeurs, dont l'un, à ce propos, expose dans une lettre au rédacteur en chef du *Times* les inconvénients qui en résulteraient. La production diminuant, les exportations de livres seront réduites au minimum. Les auteurs seront touchés, et des ouvrages qui obtiennent un grand succès, ne pourront être réimprimés. Le même éditeur parle ensuite des livres instructifs dont la diffusion est pourtant souhaitable.

D'autre part, une Commission nommée par les directeurs de journaux, vient d'avoir un entretien avec sir Georges Barnes (en l'absence de M. Runciman), au Board of Trade. Ils auraient examiné la proposition du gouvernement de nommer une Commission qui aurait pour objet « de faire les arrangements nécessaires pour l'importation de papier pulpe de bois et les matériaux de fabrication de cuivre, ainsi que pour leur distribution parmi les fabricants de papier, et les consommateurs de papier à telles conditions que la Commission jugerait équitables. »

Quelques heures après, des fabricants de papier virent sir Georges Barnes et l'on croit savoir que la question de la proportion de pulpe de bois, dont l'importation devrait être permise, a été discutée, les fabricants de papier redemandant instamment que les 40 % proposés soient portés à 70 %.

La Croix pour le Drapeau des Fusiliers marins

Paris, 5 Février.
Pierre Loti, dans un article publié par le *Figaro*, demande la Croix d'honneur pour le drapeau des marins fusiliers. Il dit que ces braves furent fêtés à Paris, que le ministre de la Marine a fait afficher à bord des navires de guerre le bel ordre du jour d'adieu du généralissime, mais que tout s'oublie et que puisqu'on a décidé de maintenir à cette armée son drapeau, on pourrait, pour en perpétuer la mémoire, y attacher la Croix d'honneur.

Quant au règlement qui exige que le drapeau ait été déployé dans une offensive ou en action spéciale, Pierre Loti dit que le drapeau des fusiliers marins ne pouvait être déployé puisque la brigade fut improvisée à la hâte, et que le drapeau ne fut remis que plus tard à cette troupe, sur laquelle on a écrit : « Aucune troupe à aucune époque n'a fait ce qu'ils ont fait. »

UN PROCÈS INACCEPTABLE

Des Soldats français passés à l'anthropométrie

Paris, 5 Février.
Un de nos confrères reçoit, de Hollande, une lettre d'un soldat français qui s'est évadé des camps allemands, mais qui a été interné en territoire neutre, au camp d'Olderboek. Notre correspondant nous signale l'étrange fait que voici :

« Afin d'empêcher les évasions qui, parait-il, ont été assez nombreuses, l'autorité hollandaise fait, maintenant, passer au service anthropométrique tous les soldats français qu'elle retient. On les photographie de face et de profil ; on prend leurs empreintes digitales. »

De pareils procédés, s'ils existent vraiment, sont odieux et inacceptables. La France ne peut tolérer qu'un pays neutre on traite ses soldats comme de simples repris de justice.

IL Y A UN AN

Samedi 6 Février

Bombardement par l'ennemi des tranchées d'Ecurie (secteur d'Arras), de Reims, de Soissons, etc. Ailleurs, actions locales à l'avantage des Français.

Dans le duché de Bade, un aviateur français détruit les casernes et les magasins militaires de Mulheim (est de Mulhouse), sur le Rhin.

Front oriental : succès russes en Prusse, en Pologne, en Galicie et dans les Karpathes.

L'artillerie autrichienne bombarde les positions des Monténégrins sur la frontière de l'Herzégovine, autour de la Drina et près de Dornava ; l'artillerie autrichienne est réduite au silence.

En Bohême, à Prague, des manifestations populaires sont réprimées par la force ; nombreuses arrestations.

Dans l'Adriatique, au large d'Anzio, des vaisseaux français transportant des troupes et du matériel de guerre, sont bombardés sans résultat par des hydravions autrichiens. En Albanie, anarchie, massacres et pillages.

LA GUERRE

Le Conflit s'aggrave entre l'Allemagne et les États-Unis

LES ALLEMANDS PRÉPARERAIENT UNE OFFENSIVE SUR LE FRONT RUSSE

Des Sous-marins japonais à Suez

Paris, 5 Février.
Le Conseil des ministres, réuni ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré, s'est entretenu de la situation militaire et diplomatique.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —
Paris, 5 Février.
Les événements, et aussi des polémiques, ont placé l'aviation au premier rang de l'actualité. On a dit et écrit à ce sujet beaucoup de choses justes, mais aussi beaucoup d'inexactitudes. Les critiques ont été excessives.

Je suis de ceux qui ont accepté l'invitation du sous-secrétaire d'État à l'Aéronautique, en vue de nous rendre compte de l'activité de nos usines, de leur puissance de production, de l'organisation de nos centres et de nos écoles d'aviation, et même du fonctionnement de nos escadrilles sur le front. J'en ai rapporté une impression très réconfortante dans l'ensemble. Ceci ne veut pas dire que tout soit pour le mieux et que nous n'ayons pas encore un grand effort à accomplir, mais on travaille à force partout, et on travaille bien.

On peut discuter à perte de vue sur les mérites respectifs des divers moteurs, ou des divers types d'avions. Je n'entrerai pas dans ces controverses. Ce qui est admis aujourd'hui sans conteste, c'est que nous devons avoir les trois types suivants : avions de reconnaissance, avions de chasse, avions de bombardement, chacun se distinguant au point de vue de la puissance, de la vitesse et de l'armement, à raison même de son affectation spéciale. Or, s'il est vrai que l'on n'a pas pu malheureusement adopter un modèle unique correspondant à chacune de ces trois spécialités, il n'en est pas moins vrai que la variété de nos modèles, peut-être trop grande, se présente avec d'incontestables qualités, dont nos ennemis font tous les jours l'expérience cuisante.

C'est ce serait folie de se laisser prendre aux impudents mensonges des Boches, comme l'ont fait certains esprits chez nous. Il n'est pas vrai, comme l'ont dit les communiqués de Berlin, que nos pertes, depuis le 1^{er} octobre, soient deux fois plus élevées que les leurs. Et il ne faut pas croire, non plus, que les Allemands gardent jalousement leur nouvel appareil Fokker, auquel ils interdiraient de franchir les lignes allemandes, afin qu'un accident, toujours possible, ne nous en fasse surprendre le secret. La vérité est qu'ils avaient peur, au début, du fonctionnement délicat du Fokker, dont nous connaissons parfaitement les caractéristiques, puisque l'un d'eux a été abattu dans nos lignes, dès que le commandement allemand a levé l'interdiction aux Fokker de nous survoler.

En ce qui concerne la statistique des pertes sur le front, du 1^{er} octobre à ce jour, la voici officielle et certaine :

Pertes allemandes : sur le front anglais, 11 appareils ; sur le front français, 20 appareils ; total, 31 appareils.

Sur les vingt avions perdus par les Allemands sur notre front, quatre seulement ont été abattus dans nos lignes. Deux ont dû atterrir chez nous par suite de pannes. Les quatorze autres sont tombés en flammes et se sont écrasés dans les lignes allemandes.

Cette comparaison permet de saisir la différence entre l'activité de nos avions et celle des avions ennemis. Les pilotes allemands franchissent rarement leurs lignes. Nos aviateurs poursuivent l'ennemi jusque chez lui, lorsqu'ils ne vont pas l'y chercher. Enfin, il convient d'observer que, dans les opérations de bombardement, les Allemands n'emploient que cinq ou six appareils, tandis que les Alliés emploient des escadrilles beaucoup plus nombreuses ; celle qui a bombardé, le 20 octobre, les gares de Valenciennes et de Challerange comptait de nombreuses unités.

Un avenir prochain démontrera que nous conserverons éclatante la suprématie de l'air. Il est vrai que nous avons moins de dirigeables que les Boches, et que nous ne les employons pas comme eux au massacre des innocents, mais nous en avons quelques-uns tout de même, et qui peuvent donner des résultats.

Que l'opinion ne se laisse pas alarmer par des campagnes de presse inspirées par un excellent mobile, mais qui dépassent leur but. Notre aviation est supérieure à celle de l'ennemi et elle le sera plus encore dans quelque temps.

MARIEU RICHARD.

Les Parlementaires belges en Hollande

La Haye, 5 Février.
Le *Belgische Dagblad* reçoit de son correspondant particulier à La Haye le télégramme suivant :

« Le groupe parlementaire belge en Hollande s'est réuni aujourd'hui à la légation de Belgique à La Haye. M. Begerem, ancien ministre de la Justice et président du groupe parlementaire en Angleterre, assistait à la séance. Plusieurs questions ont été soulevées et discutées, qui seront soumises au gouvernement, et en particulier celle relative au change pour les Belges résidant en Hollande. »

Sur la proposition de M. Begerem, un bureau a été constitué d'après le système adopté par la Chambre des députés de Belgique. Ont été élus : président, M. le docteur Terwagne, député d'Anvers ; vice-présidents, MM. Van Cauwelaert, député, et Eugène Van de Walle, sénateur ; secrétaire-rapporteur, M. Arthur Busse, député de Gand. A la suite de cette élection, plusieurs mesures d'organisation ont été prises. »

LA GUERRE EN ORIENT

Dans les Balkans

Autour de Salonique

Shevgheli de nouveau bombardée par les avions français

Athènes, 5 Février.
Deux grands transports français ont débarqué de la grosse artillerie et du matériel à Salonique.

Shevgheli a été de nouveau bombardée, hier, par des avions français.

Un raid de la cavalerie française

Salonique, 5 Février.
Des troupes de cavalerie française sont parties en reconnaissance le plus près possible de la frontière serbo-bulgare, pour reconnaître les positions exactes des avant-gardes germano-bulgares.

On ne saura que demain le résultat de ce raid.

Les préparatifs de l'ennemi

Rome, 5 Février.
Le correspondant de l'Agence Nationale, à Turin, assure que d'importants contingents militaires austro-hongrois seraient prêts à traverser le Sandjak et le chemin de Salonique, pour y tenter une attaque.

Des colonnes légères de soldats austro-hongrois bivouaquent sans avancer entre les rivières Mat et Ishim.

Athènes, 5 Février.
Des forces allemandes importantes se sont concentrées à Monastir.

La visite du zepplin

Salonique, 5 Février.
Un journal grec de Salonique, le *Phos*, publie un article dans lequel les dégâts faits dans la ville au cours de la nuit de lundi à mardi ont été occasionnés non par des bombes du zepplin, mais par les obus des canons français tirant sur ce zepplin. Un coup de canon n'a été tiré contre le zepplin, qui a passé sur la ville à trois heures du matin, par une nuit noire, sans être aperçu.

Le taube descendu près de Salonique

Salonique, 5 Février.
Les deux aviateurs français qui ont descendu jeudi le taube près de Topzin, ont été décorés hier de la Médaille militaire sur la place publique, en présence d'une foule nombreuse, qui les a applaudis chaleureusement au milieu des cris de : « Vive la France ! Vive la Grèce ! Le général Sarrail a félicité les aviateurs et a épinglé les décorations sur leur poitrine avec l'accolade habituelle.

Le taube, que la foule a encore vu aujourd'hui, a été porté cet après-midi par des soldats français jusqu'à l'aérodrome, précédés et entourés de dragons à cheval.

En Albanie

Désaccord entre l'état-major bulgare et les Allemands

Bale, 5 Février.
Suivant des nouvelles venues d'Albanie, un certain désaccord régnerait en ce moment entre l'état-major bulgare et les généraux des forces allemandes, qui prétendent que les Bulgares doivent exécuter, sans discuter, les ordres qu'ils reçoivent de Berlin, comme le font, d'ailleurs, les Autrichiens et les Turcs.

En Bulgarie

Une émeute à Philippopol

Odessa, 5 Février.
Plusieurs personnes ont été tuées pendant une émeute, qui a eu lieu à Philippopol (Bulgarie) en protestation contre l'envoi de bié en Autriche.

La haine des Bulgares pour les Anglais

Salonique, 5 Février.
On mande de Sofia que la haine que manifestent les Bulgares à l'égard des Anglais dépasse même celle qu'ils éprouvent contre les Serbes.

Les quelques prisonniers anglais qui ont été conduits à Sofia et à Philippopol, ont été exhibés dans ces villes, couverts de chaînes comme des criminels, et ont été grossièrement insultés par la population, qui est allée jusqu'à les frapper.

Au cours des combats livrés devant Doiran, les généraux bulgares, exaspérés par l'énormité des pertes que le feu de l'artillerie anglaise avait fait subir à leurs troupes, demandèrent l'ordre à leurs soldats de massacrer

Les quelques Anglais faits prisonniers. Les Bulgares ont également achevé tous les Anglais blessés.

Un conflit avec la Roumanie
Odess, 5 Février.
Dimanche, un peu après minuit, les Bulgares ont tiré sur un bâtiment roumain du Danube. Le gouvernement roumain a présenté une protestation.
Le gouvernement bulgare demande que la Roumanie notifie à tous les commandants des navires roumains de la mer Noire de ne pas sauter dans le port de Bourgas.

Au Monténégro
La prétendue pacification du pays
Zurich, 5 Février.
Une dépêche de Cetinje à la Frankfurter Zeitung déclare que la pacification du pays se poursuit et que l'attitude de la population est tranquille.

La retraite des troupes monténégrines
Rome, 5 Février.
On mande de Durazzo à l'Idée Nationale qu'après une retraite difficile et fatigante deux mille soldats monténégrins sont arrivés. Ils avaient à leur tête 17 officiers dont trois généraux. Tous étaient apparus sans les ordres du général Vukitch, qui s'est séparé d'eux à Podgorizza.

En Grèce
Le Bureau et la Chambre
Athènes, 5 Février.
La Chambre a procédé sans incident à la constitution de son bureau par 263 voix et douze bulletins blancs.

En Roumanie
Pas d'ultimatum allemand
Bucarest, 5 Février.
Le bruit qui s'était répandu avant-hier, probablement par les soins de l'Allemagne, qu'elle avait envoyé un ultimatum à la Roumanie est sans fondement.

Le mouvement en faveur de l'Entente
Salonique, 5 Février.
Les nouvelles venues de la frontière roumaine indiquent un mouvement croissant en faveur de l'Entente.

Le refroidissement avec l'Allemagne
Amsterdam, 5 Février.
Selon une dépêche de Bucarest, publiée par le Lokal Anzeiger, un journal politique allemand a essayé récemment pour faire la guerre pendant bien des années, et quel-le ne serait pas affaibli.

En Mésopotamie
Les Turcs évacuent le Liban
pour défendre Bagdad
Le Caire, 5 Février.
Les nouvelles de différentes sources qui parviennent de Syrie s'accroissent à constater que le gouvernement turc a retiré les troupes constituées le corps d'occupation du Liban. Ces troupes ont l'effectif, d'ailleurs, ne dépassent pas une division, ont été envoyées en renfort à l'armée qui opère à Bagdad.

En Turquie
L'assassinat du prince héritier
Athènes, 5 Février.
Au sujet de la mort de Youssouf Izzedin, la Patrie écrit, sous la signature de M. Kyriakides, très au courant des choses de Turquie : « Izzedin monterait sur le trône, il supprimerait cette oligarchie qui, sous le couvert d'une Constitution, conduit l'Empire ottoman à la ruine ».

En Allemagne
L'Entente et la Grèce perdent un ami dévoué, et ceux dont le but est de germaniser la Turquie sont déshonorés d'un adversaire dangereux.
Berne, 5 Février.
Les funérailles du prince Youssouf Izzedin ont eu lieu hier à deux heures de l'après-midi, à Constantinople. Le cercueil a été transporté à la pointe du Sérail. Des troupes de toutes armes ouvraient la marche.

En Allemagne
L'Entente et la Grèce perdent un ami dévoué, et ceux dont le but est de germaniser la Turquie sont déshonorés d'un adversaire dangereux.
Berne, 5 Février.
Les funérailles du prince Youssouf Izzedin ont eu lieu hier à deux heures de l'après-midi, à Constantinople. Le cercueil a été transporté à la pointe du Sérail. Des troupes de toutes armes ouvraient la marche.

En Allemagne
L'Entente et la Grèce perdent un ami dévoué, et ceux dont le but est de germaniser la Turquie sont déshonorés d'un adversaire dangereux.
Berne, 5 Février.
Les funérailles du prince Youssouf Izzedin ont eu lieu hier à deux heures de l'après-midi, à Constantinople. Le cercueil a été transporté à la pointe du Sérail. Des troupes de toutes armes ouvraient la marche.

En Allemagne
L'Entente et la Grèce perdent un ami dévoué, et ceux dont le but est de germaniser la Turquie sont déshonorés d'un adversaire dangereux.
Berne, 5 Février.
Les funérailles du prince Youssouf Izzedin ont eu lieu hier à deux heures de l'après-midi, à Constantinople. Le cercueil a été transporté à la pointe du Sérail. Des troupes de toutes armes ouvraient la marche.

En Allemagne
L'Entente et la Grèce perdent un ami dévoué, et ceux dont le but est de germaniser la Turquie sont déshonorés d'un adversaire dangereux.
Berne, 5 Février.
Les funérailles du prince Youssouf Izzedin ont eu lieu hier à deux heures de l'après-midi, à Constantinople. Le cercueil a été transporté à la pointe du Sérail. Des troupes de toutes armes ouvraient la marche.

En Allemagne
L'Entente et la Grèce perdent un ami dévoué, et ceux dont le but est de germaniser la Turquie sont déshonorés d'un adversaire dangereux.
Berne, 5 Février.
Les funérailles du prince Youssouf Izzedin ont eu lieu hier à deux heures de l'après-midi, à Constantinople. Le cercueil a été transporté à la pointe du Sérail. Des troupes de toutes armes ouvraient la marche.

En Allemagne
L'Entente et la Grèce perdent un ami dévoué, et ceux dont le but est de germaniser la Turquie sont déshonorés d'un adversaire dangereux.
Berne, 5 Février.
Les funérailles du prince Youssouf Izzedin ont eu lieu hier à deux heures de l'après-midi, à Constantinople. Le cercueil a été transporté à la pointe du Sérail. Des troupes de toutes armes ouvraient la marche.

En Allemagne
L'Entente et la Grèce perdent un ami dévoué, et ceux dont le but est de germaniser la Turquie sont déshonorés d'un adversaire dangereux.
Berne, 5 Février.
Les funérailles du prince Youssouf Izzedin ont eu lieu hier à deux heures de l'après-midi, à Constantinople. Le cercueil a été transporté à la pointe du Sérail. Des troupes de toutes armes ouvraient la marche.

En Allemagne
L'Entente et la Grèce perdent un ami dévoué, et ceux dont le but est de germaniser la Turquie sont déshonorés d'un adversaire dangereux.
Berne, 5 Février.
Les funérailles du prince Youssouf Izzedin ont eu lieu hier à deux heures de l'après-midi, à Constantinople. Le cercueil a été transporté à la pointe du Sérail. Des troupes de toutes armes ouvraient la marche.

En Allemagne
L'Entente et la Grèce perdent un ami dévoué, et ceux dont le but est de germaniser la Turquie sont déshonorés d'un adversaire dangereux.
Berne, 5 Février.
Les funérailles du prince Youssouf Izzedin ont eu lieu hier à deux heures de l'après-midi, à Constantinople. Le cercueil a été transporté à la pointe du Sérail. Des troupes de toutes armes ouvraient la marche.

En Allemagne
L'Entente et la Grèce perdent un ami dévoué, et ceux dont le but est de germaniser la Turquie sont déshonorés d'un adversaire dangereux.
Berne, 5 Février.
Les funérailles du prince Youssouf Izzedin ont eu lieu hier à deux heures de l'après-midi, à Constantinople. Le cercueil a été transporté à la pointe du Sérail. Des troupes de toutes armes ouvraient la marche.

En Allemagne
L'Entente et la Grèce perdent un ami dévoué, et ceux dont le but est de germaniser la Turquie sont déshonorés d'un adversaire dangereux.
Berne, 5 Février.
Les funérailles du prince Youssouf Izzedin ont eu lieu hier à deux heures de l'après-midi, à Constantinople. Le cercueil a été transporté à la pointe du Sérail. Des troupes de toutes armes ouvraient la marche.

Le Kaiser sur notre front
Il a collaboré aux plans des raids des zeppelins sur Paris et sur l'Angleterre
Londres, 5 Février.
On mande de Copenhague à la Daily Mail, que suivant une information de Berlin, le Kaiser a séjourné quelque temps sur le front Ouest. Il a inspecté la frontière belge pendant deux jours ; il se trouvait dans le voisinage de Loos, quand une attaque s'y est produite et il a pris part à l'élaboration des plans au sujet des raids des zeppelins sur Paris et l'Angleterre.

L'Italie en Guerre
La situation ministérielle
Rome, 5 Février.
M. Salandra est de retour à Rome, ainsi que les autres ministres et sous-secrétaires d'Etat, qui l'accompagnaient à Turin et à Gênes. Il y a aujourd'hui Conseil des ministres.

La question du fret
Rome, 5 Février.
La question des hauts prix du fret maritime et du trafic du charbon est un peu moins critique. On reçoit aujourd'hui, avec une vive satisfaction la nouvelle de Londres que l'Angleterre a commencé à entrer dans la voie désirée par l'Italie.

Un attentat allemand au Canada
L'incendie de la Chambre des députés
Ottawa, 5 Février.
Les pompiers continuent à déverser des torrents d'eau sur ce qui reste des bâtiments, qui sont dans la fumée et l'incendie, qu'un amas de ruines fumantes.

Une séance au Parlement
Ottawa, 5 Février.
Le Parlement canadien a tenu séance aujourd'hui dans un bâtiment de fortune.

Plusieurs arrestations
Ottawa, 5 Février.
La police a opéré dans la soirée plusieurs arrestations ayant trait à l'incendie du Palais parlementaire, mais après examen elles n'ont pas été maintenues.

En Allemagne
L'Entente et la Grèce perdent un ami dévoué, et ceux dont le but est de germaniser la Turquie sont déshonorés d'un adversaire dangereux.
Berne, 5 Février.
Les funérailles du prince Youssouf Izzedin ont eu lieu hier à deux heures de l'après-midi, à Constantinople. Le cercueil a été transporté à la pointe du Sérail. Des troupes de toutes armes ouvraient la marche.

En Allemagne
L'Entente et la Grèce perdent un ami dévoué, et ceux dont le but est de germaniser la Turquie sont déshonorés d'un adversaire dangereux.
Berne, 5 Février.
Les funérailles du prince Youssouf Izzedin ont eu lieu hier à deux heures de l'après-midi, à Constantinople. Le cercueil a été transporté à la pointe du Sérail. Des troupes de toutes armes ouvraient la marche.

En Allemagne
L'Entente et la Grèce perdent un ami dévoué, et ceux dont le but est de germaniser la Turquie sont déshonorés d'un adversaire dangereux.
Berne, 5 Février.
Les funérailles du prince Youssouf Izzedin ont eu lieu hier à deux heures de l'après-midi, à Constantinople. Le cercueil a été transporté à la pointe du Sérail. Des troupes de toutes armes ouvraient la marche.

En Allemagne
L'Entente et la Grèce perdent un ami dévoué, et ceux dont le but est de germaniser la Turquie sont déshonorés d'un adversaire dangereux.
Berne, 5 Février.
Les funérailles du prince Youssouf Izzedin ont eu lieu hier à deux heures de l'après-midi, à Constantinople. Le cercueil a été transporté à la pointe du Sérail. Des troupes de toutes armes ouvraient la marche.

En Allemagne
L'Entente et la Grèce perdent un ami dévoué, et ceux dont le but est de germaniser la Turquie sont déshonorés d'un adversaire dangereux.
Berne, 5 Février.
Les funérailles du prince Youssouf Izzedin ont eu lieu hier à deux heures de l'après-midi, à Constantinople. Le cercueil a été transporté à la pointe du Sérail. Des troupes de toutes armes ouvraient la marche.

En Allemagne
L'Entente et la Grèce perdent un ami dévoué, et ceux dont le but est de germaniser la Turquie sont déshonorés d'un adversaire dangereux.
Berne, 5 Février.
Les funérailles du prince Youssouf Izzedin ont eu lieu hier à deux heures de l'après-midi, à Constantinople. Le cercueil a été transporté à la pointe du Sérail. Des troupes de toutes armes ouvraient la marche.

En Allemagne
L'Entente et la Grèce perdent un ami dévoué, et ceux dont le but est de germaniser la Turquie sont déshonorés d'un adversaire dangereux.
Berne, 5 Février.
Les funérailles du prince Youssouf Izzedin ont eu lieu hier à deux heures de l'après-midi, à Constantinople. Le cercueil a été transporté à la pointe du Sérail. Des troupes de toutes armes ouvraient la marche.

En Allemagne
L'Entente et la Grèce perdent un ami dévoué, et ceux dont le but est de germaniser la Turquie sont déshonorés d'un adversaire dangereux.
Berne, 5 Février.
Les funérailles du prince Youssouf Izzedin ont eu lieu hier à deux heures de l'après-midi, à Constantinople. Le cercueil a été transporté à la pointe du Sérail. Des troupes de toutes armes ouvraient la marche.

En Allemagne
L'Entente et la Grèce perdent un ami dévoué, et ceux dont le but est de germaniser la Turquie sont déshonorés d'un adversaire dangereux.
Berne, 5 Février.
Les funérailles du prince Youssouf Izzedin ont eu lieu hier à deux heures de l'après-midi, à Constantinople. Le cercueil a été transporté à la pointe du Sérail. Des troupes de toutes armes ouvraient la marche.

En Allemagne
L'Entente et la Grèce perdent un ami dévoué, et ceux dont le but est de germaniser la Turquie sont déshonorés d'un adversaire dangereux.
Berne, 5 Février.
Les funérailles du prince Youssouf Izzedin ont eu lieu hier à deux heures de l'après-midi, à Constantinople. Le cercueil a été transporté à la pointe du Sérail. Des troupes de toutes armes ouvraient la marche.

En Allemagne
L'Entente et la Grèce perdent un ami dévoué, et ceux dont le but est de germaniser la Turquie sont déshonorés d'un adversaire dangereux.
Berne, 5 Février.
Les funérailles du prince Youssouf Izzedin ont eu lieu hier à deux heures de l'après-midi, à Constantinople. Le cercueil a été transporté à la pointe du Sérail. Des troupes de toutes armes ouvraient la marche.

En Allemagne
L'Entente et la Grèce perdent un ami dévoué, et ceux dont le but est de germaniser la Turquie sont déshonorés d'un adversaire dangereux.
Berne, 5 Février.
Les funérailles du prince Youssouf Izzedin ont eu lieu hier à deux heures de l'après-midi, à Constantinople. Le cercueil a été transporté à la pointe du Sérail. Des troupes de toutes armes ouvraient la marche.

En Allemagne
L'Entente et la Grèce perdent un ami dévoué, et ceux dont le but est de germaniser la Turquie sont déshonorés d'un adversaire dangereux.
Berne, 5 Février.
Les funérailles du prince Youssouf Izzedin ont eu lieu hier à deux heures de l'après-midi, à Constantinople. Le cercueil a été transporté à la pointe du Sérail. Des troupes de toutes armes ouvraient la marche.

En Allemagne
L'Entente et la Grèce perdent un ami dévoué, et ceux dont le but est de germaniser la Turquie sont déshonorés d'un adversaire dangereux.
Berne, 5 Février.
Les funérailles du prince Youssouf Izzedin ont eu lieu hier à deux heures de l'après-midi, à Constantinople. Le cercueil a été transporté à la pointe du Sérail. Des troupes de toutes armes ouvraient la marche.

En Allemagne
L'Entente et la Grèce perdent un ami dévoué, et ceux dont le but est de germaniser la Turquie sont déshonorés d'un adversaire dangereux.
Berne, 5 Février.
Les funérailles du prince Youssouf Izzedin ont eu lieu hier à deux heures de l'après-midi, à Constantinople. Le cercueil a été transporté à la pointe du Sérail. Des troupes de toutes armes ouvraient la marche.

En Allemagne
L'Entente et la Grèce perdent un ami dévoué, et ceux dont le but est de germaniser la Turquie sont déshonorés d'un adversaire dangereux.
Berne, 5 Février.
Les funérailles du prince Youssouf Izzedin ont eu lieu hier à deux heures de l'après-midi, à Constantinople. Le cercueil a été transporté à la pointe du Sérail. Des troupes de toutes armes ouvraient la marche.

En Allemagne
L'Entente et la Grèce perdent un ami dévoué, et ceux dont le but est de germaniser la Turquie sont déshonorés d'un adversaire dangereux.
Berne, 5 Février.
Les funérailles du prince Youssouf Izzedin ont eu lieu hier à deux heures de l'après-midi, à Constantinople. Le cercueil a été transporté à la pointe du Sérail. Des troupes de toutes armes ouvraient la marche.

LA GUERRE AÉRIENNE
Le raid des zeppelins sur l'Angleterre
Londres, 5 Février.
Relativement au communiqué allemand au sujet de la récente incursion des zeppelins, le War Office annonce que les dégâts infligés aux établissements industriels et commerciaux sont les suivants :

SUR NOTRE FRONT
Dans les Flandres
Communiqué officiel anglais
L'état-major britannique fait le communiqué suivant :

L'Espionnage en Suisse
L'affaire des deux colomels
Genève, 5 Février.
L'acte d'accusation rédigé par l'auditeur-chef doit contenir la désignation précise de l'accusé, l'indication des faits imputés, l'indication des sources auxquelles l'accusé entend faire usage, les articles de loi applicables en l'espèce, les noms des membres du Tribunal militaire et leurs remplaçants et les faits éventuels pour lesquels l'accusé est poursuivi. C'est le grand jury qui prend l'acte en main et désigne le lieu et la date du jugement. Le colonel de Wattenwyll avait de-

Le Conflit entre l'Allemagne et les Etats-Unis
LA CRISE EST A L'ETAT AIGU
Sera-ce la rupture ? — Ce que l'on dit en Allemagne.
La réponse allemande. — Qui cédera ?
Zurich, 5 Février.
La Gazette de Voss écrit que les relations germano-américaines sont arrivées actuellement à un point décisif.

La dernière communication de l'Allemagne
Washington, 5 Février.
Le comte Bernstorff a transmis aujourd'hui à M. Lansing, secrétaire d'Etat, la dernière communication de l'Allemagne relative à l'affaire du Lusitania.

Le supprime plaidoyer de l'Allemagne
Genève, 5 Février.
Une dépêche de Berlin envoyée à New-York porte aux Etats-Unis le suprême plaidoyer de l'Allemagne. Le gouvernement allemand déclare qu'il ne désire pas le torpillage du paquebot Lusitania et demande au président Wilson de ne pas persister à vouloir trancher, en ce qui concerne le torpillage sans avertissement par les sous-marins, une question que Berlin qualifie, avec inconséquence, d'acte de guerre.

La dernière communication de l'Allemagne
Washington, 5 Février.
Le comte Bernstorff a transmis aujourd'hui à M. Lansing, secrétaire d'Etat, la dernière communication de l'Allemagne relative à l'affaire du Lusitania.

Le supprime plaidoyer de l'Allemagne
Genève, 5 Février.
Une dépêche de Berlin envoyée à New-York porte aux Etats-Unis le suprême plaidoyer de l'Allemagne. Le gouvernement allemand déclare qu'il ne désire pas le torpillage du paquebot Lusitania et demande au président Wilson de ne pas persister à vouloir trancher, en ce qui concerne le torpillage sans avertissement par les sous-marins, une question que Berlin qualifie, avec inconséquence, d'acte de guerre.

La dernière communication de l'Allemagne
Washington, 5 Février.
Le comte Bernstorff a transmis aujourd'hui à M. Lansing, secrétaire d'Etat, la dernière communication de l'Allemagne relative à l'affaire du Lusitania.

Le supprime plaidoyer de l'Allemagne
Genève, 5 Février.
Une dépêche de Berlin envoyée à New-York porte aux Etats-Unis le suprême plaidoyer de l'Allemagne. Le gouvernement allemand déclare qu'il ne désire pas le torpillage du paquebot Lusitania et demande au président Wilson de ne pas persister à vouloir trancher, en ce qui concerne le torpillage sans avertissement par les sous-marins, une question que Berlin qualifie, avec inconséquence, d'acte de guerre.

La dernière communication de l'Allemagne
Washington, 5 Février.
Le comte Bernstorff a transmis aujourd'hui à M. Lansing, secrétaire d'Etat, la dernière communication de l'Allemagne relative à l'affaire du Lusitania.

Le supprime plaidoyer de l'Allemagne
Genève, 5 Février.
Une dépêche de Berlin envoyée à New-York porte aux Etats-Unis le suprême plaidoyer de l'Allemagne. Le gouvernement allemand déclare qu'il ne désire pas le torpillage du paquebot Lusitania et demande au président Wilson de ne pas persister à vouloir trancher, en ce qui concerne le torpillage sans avertissement par les sous-marins, une question que Berlin qualifie, avec inconséquence, d'acte de guerre.

La dernière communication de l'Allemagne
Washington, 5 Février.
Le comte Bernstorff a transmis aujourd'hui à M. Lansing, secrétaire d'Etat, la dernière communication de l'Allemagne relative à l'affaire du Lusitania.

Le supprime plaidoyer de l'Allemagne
Genève, 5 Février.
Une dépêche de Berlin envoyée à New-York porte aux Etats-Unis le suprême plaidoyer de l'Allemagne. Le gouvernement allemand déclare qu'il ne désire pas le torpillage du paquebot Lusitania et demande au président Wilson de ne pas persister à vouloir trancher, en ce qui concerne le torpillage sans avertissement par les sous-marins, une question que Berlin qualifie, avec inconséquence, d'acte de guerre.

La dernière communication de l'Allemagne
Washington, 5 Février.
Le comte Bernstorff a transmis aujourd'hui à M. Lansing, secrétaire d'Etat, la dernière communication de l'Allemagne relative à l'affaire du Lusitania.

Le supprime plaidoyer de l'Allemagne
Genève, 5 Février.
Une dépêche de Berlin envoyée à New-York porte aux Etats-Unis le suprême plaidoyer de l'Allemagne. Le gouvernement allemand déclare qu'il ne désire pas le torpillage du paquebot Lusitania et demande au président Wilson de ne pas persister à vouloir trancher, en ce qui concerne le torpillage sans avertissement par les sous-marins, une question que Berlin qualifie, avec inconséquence, d'acte de guerre.

La dernière communication de l'Allemagne
Washington, 5 Février.
Le comte Bernstorff a transmis aujourd'hui à M. Lansing, secrétaire d'Etat, la dernière communication de l'Allemagne relative à l'affaire du Lusitania.

Le supprime plaidoyer de l'Allemagne
Genève, 5 Février.
Une dépêche de Berlin envoyée à New-York porte aux Etats-Unis le suprême plaidoyer de l'Allemagne. Le gouvernement allemand déclare qu'il ne désire pas le torpillage du paquebot Lusitania et demande au président Wilson de ne pas persister à vouloir trancher, en ce qui concerne le torpillage sans avertissement par les sous-marins, une question que Berlin qualifie, avec inconséquence, d'acte de guerre.

La dernière communication de l'Allemagne
Washington, 5 Février.
Le comte Bernstorff a transmis aujourd'hui à M. Lansing, secrétaire d'Etat, la dernière communication de l'Allemagne relative à l'affaire du Lusitania.

Le supprime plaidoyer de l'Allemagne
Genève, 5 Février.
Une dépêche de Berlin envoyée à New-York porte aux Etats-Unis le suprême plaidoyer de l'Allemagne. Le gouvernement allemand déclare qu'il ne désire pas le torpillage du paquebot Lusitania et demande au président Wilson de ne pas persister à vouloir trancher, en ce qui concerne le torpillage sans avertissement par les sous-marins, une question que Berlin qualifie, avec inconséquence, d'acte de guerre.

La dernière communication de l'Allemagne
Washington, 5 Février.
Le comte Bernstorff a transmis aujourd'hui à M. Lansing, secrétaire d'Etat, la dernière communication de l'Allemagne relative à l'affaire du Lusitania.

Le supprime plaidoyer de l'Allemagne
Genève, 5 Février.
Une dépêche de Berlin envoyée à New-York porte aux Etats-Unis le suprême plaidoyer de l'Allemagne. Le gouvernement allemand déclare qu'il ne désire pas le torpillage du paquebot Lusitania et demande au président Wilson de ne pas persister à vouloir trancher, en ce qui concerne le torpillage sans avertissement par les sous-marins, une question que Berlin qualifie, avec inconséquence, d'acte de guerre.

La dernière communication de l'Allemagne
Washington, 5 Février.
Le comte Bernstorff a transmis aujourd'hui à M. Lansing, secrétaire d'Etat, la dernière communication de l'Allemagne relative à l'affaire du Lusitania.

Le quartier général transféré à Lucerne
Bern, 5 Février.
La Liberté, de Fribourg, annonce, ce soir, que le quartier général suisse va être transféré à Lucerne. Les inconvénients du séjour du général et de sa suite au Bellevue-Palace de Bern, au milieu d'une foule considérable, sont les raisons très justifiées, d'ailleurs, de ce transfert.

Les Allemands préparent une nouvelle offensive
Pétrograd, 5 Février.
De nouveaux, les Allemands préparent d'importantes forces sur le front occidental pour les amener en hâte sur le front russe, dans l'intention évidente de reprendre, dès le printemps, une vigoureuse offensive contre la Russie. Toutefois, la question de voir la Roumanie conserver la neutralité ou de prendre part à la guerre, demeure ouverte et cette considération est de nature à raffermir les Allemands dans leurs efforts pour le secteur compris entre le Dniestr et le Pruth.

Le nouveau président du Conseil et l'opinion russe
Pétrograd, 5 Février.
M. Sturmer a reçu les journalistes et leur a annoncé sa volonté inébranlable de finir victorieusement la guerre et de mettre en œuvre toutes les ressources de la Russie. M. Sturmer déclare vouloir collaborer avec la Douma. Voici les commentaires de la presse.

La Piraterie allemande
La capture de l'« Appam »
L'Angleterre réclame le navire
Washington, 5 Février.
L'ambassadeur d'Angleterre a présenté, au nom de la Grande-Bretagne, une demande formelle que l'Appam soit rendu à ses propriétaires anglais.

La décision du gouvernement américain
New-York, 5 Février.
M. Lansing a fait savoir aujourd'hui que les Etats-Unis ont décidé que le traité de 1828 entre la Prusse et l'Amérique est applicable au cas de collision avec un sous-marin allemand, et qu'il ne reste qu'à établir l'interprétation sur l'application des termes du traité.

DANS LE NORD
La Suède proteste contre les procédés allemands
Stockholm, 5 Février.
La flotte allemande de la Baltique montre un renouveau d'activité. Le navire suédois Tiarna est entré en collision avec deux destroyers allemands par un brouillard intense, pendant qu'un autre navire, la Preste, était arrêté au cours de son voyage de Gottenburg à Stockholm.

Est-ce un navire torpillé ?
Copenhague, 5 Février.
Presque toute la flotte de pêche d'Esbyerg est occupée à recueillir des barriques d'huile qui flottent et qui viennent du Sud. On a recueilli jusqu'ici plus de 8.000 barriques de 200 kilogrammes chacune, renfermant de l'huile à lubrifier. Ces barriques sont marquées Copenhague, Malmoë, Stockholm, Gottenburg.

Une nouvelle arme contre les Zeppelins
Paris, 5 Février.
On lit dans le Bulletin des Armées : M. Sambrook, habitant bien connu de Eilesmers-Port, vient de perfectionner, depuis des mois d'expériences, un engin qu'il prétend être un moyen efficace d'offensive contre les zeppelins. Un zeppelin peut continuer à flotter bien que percé d'en bas, parce que la fuite de gaz est infinitésimale, et le but de cette invention est de percer un zeppelin par le sommet et l'enflammer en même temps les gaz qui s'échappent.

La Justice militaire à la Côte française des Somalis
Paris, 5 Février.
Le ministre de la Guerre a décidé de retarder jusqu'au 15 mars 1918 la mise en œuvre des hommes visés par la circulaire n° 683 J.R. du 13 janvier 1916, pourront adresser des demandes au bureau de recrutement dont ils dépendent de la Côte française des Somalis, hommes de leur catégorie dans les établissements travaillant pour la Défense Nationale.

La Justice militaire à la Côte française des Somalis
Paris, 5 Février.
Le ministre de la Guerre a décidé de retarder jusqu'au 15 mars 1918 la mise en œuvre des hommes visés par la circulaire n° 683 J.R. du 13 janvier 1916, pourront adresser des demandes au bureau de recrutement dont ils dépendent de la Côte française des Somalis, hommes de leur catégorie dans les établissements travaillant pour la Défense Nationale.

La Justice militaire à la Côte française des Somalis
Paris, 5 Février.
Le ministre de la Guerre a décidé de retarder jusqu'au 15 mars 1918 la mise en œuvre des hommes visés par la circulaire n° 683 J.R. du 13 janvier 1916, pourront adresser des demandes au bureau de recrutement dont ils dépendent de la Côte française des Somalis, hommes de leur catégorie dans les établissements travaillant pour la Défense Nationale.

La Justice militaire à la Côte française des Somalis
Paris, 5 Février.
Le ministre de la Guerre a décidé de retarder jusqu'au 15 mars 1918 la mise en œuvre des hommes visés par la circulaire n° 683 J.R. du 13 janvier 1916, pourront adresser des demandes au bureau de recrutement dont ils dépendent de la Côte française des Somalis, hommes de leur catégorie dans les établissements travaillant pour la Défense Nationale.

La Justice militaire à la Côte française des Somalis
Paris, 5 Février.
Le ministre de la Guerre a décidé de retarder jusqu'au 15 mars 1918 la mise en œuvre des hommes visés par la circulaire n° 683 J.R. du 13 janvier 1916, pourront adresser des demandes au bureau de recrutement dont ils dépendent de la Côte française des Somalis, hommes de leur catégorie dans les établissements travaillant pour la Défense Nationale.

La Justice militaire à la Côte française des Somalis
Paris, 5 Février.
Le ministre de la Guerre a décidé de retarder jusqu'au 15 mars 1918 la mise en œuvre des hommes visés par la circulaire n° 683 J.R. du 13 janvier 1916, pourront adresser des demandes au bureau de recrutement dont ils dépendent de la Côte française des Somalis, hommes de leur catégorie dans les établissements travaillant pour la Défense Nationale.

La Justice militaire à la Côte française des Somalis
Paris, 5 Février.
Le ministre de la Guerre a décidé de retarder jusqu'au 15 mars 1918 la mise en œuvre des hommes visés par la circulaire n° 683 J.R. du 13 janvier 1916, pourront adresser des demandes au bureau de recrutement dont ils dépendent de la Côte française des Somalis, hommes de leur catégorie dans les établissements travaillant pour la Défense Nationale.

La Justice militaire à la Côte française des Somalis
Paris, 5 Février.
Le ministre de la Guerre a décidé de retarder jusqu'au 15 mars 1918 la mise en œuvre des hommes visés par la circulaire n° 683 J.R. du 13 janvier 1916, pourront adresser des demandes au bureau de recrutement dont ils dépendent de la Côte française des Somalis, hommes de leur catégorie dans les établissements travaillant pour la Défense Nationale.

La Justice militaire à la Côte française des Somalis
Paris, 5 Février.
Le ministre de la Guerre a décidé de retarder jusqu'au 15 mars 1918 la mise en œuvre des hommes visés par la circulaire n° 683 J.R. du 13 janvier 1916, pourront adresser des demandes au bureau de recrutement dont ils dépendent de la Côte française des Somalis, hommes de leur catégorie dans les établissements travaillant pour la Défense Nationale.

La Justice militaire à la Côte française des Somalis
Paris, 5 Février.
Le ministre de la Guerre a décidé de retarder jusqu'au 15 mars 1918 la mise en œuvre des hommes visés par la circulaire n° 683 J.R. du 13 janvier 1916, pourront adresser des demandes au bureau de recrutement dont ils dépendent de la Côte française des Somalis, hommes de leur catégorie dans les établissements travaillant pour la Défense Nationale.

La Justice militaire à la Côte française des Somalis
Paris, 5 Février.
Le ministre de la Guerre a décidé de retarder jusqu'au 15 mars 1918 la mise en œuvre des hommes visés par la circulaire n° 683 J.R. du 13 janvier 1916, pourront adresser des demandes au bureau de recrutement dont ils dépendent de la Côte française des Somalis, hommes de leur catégorie dans les établissements travaillant pour la Défense Nationale.

La Justice militaire à la Côte française des Somalis
Paris, 5 Février.
Le ministre de la Guerre a décidé de retarder jusqu'au 15 mars 1918 la mise en œuvre des hommes visés par la circulaire n° 683 J.R. du 13 janvier 1916, pourront adresser des demandes au bureau de recrutement dont ils dépendent de la Côte française des Somalis, hommes de leur catégorie dans les établissements travaillant pour la Défense Nationale.

La Justice militaire à la Côte française des Somalis
Paris, 5 Février.
Le ministre de la Guerre a décidé de retarder jusqu'au 15 mars 1918 la mise en œuvre des hommes visés par la circulaire n° 683 J.R. du 13 janvier 1916, pourront adresser des demandes au bureau de recrutement dont ils dépendent de la Côte française des Somalis, hommes de leur catégorie dans les établissements travaillant pour la Défense Nationale.

La Justice militaire à la Côte française des Somalis
Paris, 5 Février.
Le ministre de la Guerre a décidé de retarder jusqu'au 15 mars 1918 la mise en œuvre des hommes visés par la circulaire n° 683 J.R. du 13 janvier 1916, pourront adresser des demandes au bureau de recrutement dont ils dépendent de la Côte française des Somalis, hommes de leur catégorie dans les établissements travaillant pour la Défense Nationale.

La Justice militaire à la Côte française des Somalis
Paris, 5 Février.
Le ministre de la Guerre a décidé de retarder jusqu'au 15 mars 1918 la mise en œuvre des hommes visés par la circulaire n° 683 J.R. du 13 janvier 1916, pourront adresser des demandes au bureau de recrutement dont ils dépendent de la Côte française des Somalis, hommes de leur catégorie dans les établissements travaillant pour la Défense Nationale.

La Justice militaire à la Côte française des Somalis
Paris, 5 Février.
Le ministre de la Guerre a décidé de retarder jusqu'au 15 mars 1918 la mise en œuvre des hommes visés par la circulaire n° 683 J.R. du 13 janvier 1916, pourront adresser des demandes au bureau de recrutement dont ils dépendent de la Côte française des Somalis, hommes de leur catégorie dans les établissements travaillant pour la Défense Nationale.

La Justice militaire à la Côte française des Somalis
Paris, 5 Février.
Le ministre de la Guerre a décidé de retarder jusqu'au 15 mars 1918 la mise en œuvre des hommes visés par la circ

gne au cantonnement, plusieurs camarades furent... de la mer libre, nous aussi, nous nous verions...

Marseille et la Guerre

Mort au Champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons à citer aujourd'hui le nom : De M. Alfred Chalot, aspirant au 5^e d'infanterie, ancien élève de l'École Pratique Industrielle de Saint-Victor, ingénieur de l'École Centrale Lyonnaise, tué à l'ennemi le 15 mars 1915.

Les correspondances pour le Levant

Les correspondances pour le Levant, la Réunion, Madagascar et l'Extrême-Orient doivent être déposées aux heures ci-après, dans les bureaux de Postes de Marseille, pour qu'elles soient envoyées le jour même du départ d'un paquebot : Les chargements avant 8 h. 15 ; Les correspondances ordinaires avant 8 h. 30 pour les correspondances acheminées par les paquebots français ; Les chargements avant 11 h. 30 ; Les correspondances ordinaires avant 11 heures 45, pour les correspondances acheminées par les paquebots anglais.

Pour le travail à domicile et à l'atelier

Le Syndicat des Ouvriers des Industries du Vêtement convoque ses adhérents à assister à l'Assemblée générale du Syndicat qui aura lieu dimanche 6 février à 3 heures 30 du soir, à la salle de la Mutualité, cours Colbert, au 17^e étage, ordre du jour : élection du Conseil, compte rendu financier ; lecture des lettres envoyées à M. le ministre du Travail, réponse de M. l'Intendant.

Un faux Capitaine arrêté

Mais il paraît démontré qu'il n'est ni lieutenant officier et soldat vaillants

Une étrange arrestation a été opérée dans la soirée du 4 février par la brigade Marly, de la Sûreté. Voici comment : Les agents de cette brigade furent frappés de l'attention d'un officier portant les galons de capitaine et arborant les insignes de chevalier de la Légion d'honneur. La croix de guerre double barre et deux médailles militaires furent remarquées sur sa poitrine, dans un premier interrogatoire, ce pseudo-officier reconnut qu'il n'était pas capitaine et qu'il n'avait pas été décoré. Il fut arrêté.

Interrogé hier matin, par M. Potentier, chef de la Sûreté, le faux capitaine déclara son nom Gérard Joseph, âgé de 40 ans, célibataire, né à Paris, au 101, cours Beauséjour, 47. Il était à Marseille depuis trois ou quatre jours. Puis, tous ses papiers en main, il ajouta qu'il n'était ni lieutenant, ni officier, ni même soldat, c'est vrai, mais j'ai été lieutenant et proposé pour le grade de capitaine, la Légion d'honneur. Mon livret militaire et les citations que vous me voyez sont des médailles coloniales que je porte.

Quant à la guerre coloniale, je fus rattaché en France et affecté, toujours comme lieutenant au 141^e de ligne. Je pris part à divers combats, notamment à celui de Liégeois (Somme), le 27 septembre 1914, et à celui de l'éclat d'obus à la tête, en entraînant ma compagnie. C'est ce qui me valut d'être cité à l'ordre du jour et proposé pour le grade de capitaine, la Légion d'honneur et la Croix de guerre au palmé.

Mais, le 15 septembre, j'avais volé un joli pantalon à un adjudant. Ce vol fut découvert pendant que je me trouvais à l'hôpital, où je subis la trépanation. Guéri, je dus courir être l'auteur du vol. Je passai alors en Conseil de guerre qui me condamna à deux ans de prison. En raison de mon passé irréprochable, de ma belle conduite au feu et de ma demande de reprendre ma place au combat, je n'ai fait qu'un an de peine, et j'ai été ensuite affecté dans un bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

« A cause de ma blessure, je n'ai pu retourner au feu, et j'ai été réformé le 1^{er} février dernier. Mon état de santé ne m'a pas permis de poursuivre. Et voilà pourquoi j'ai revêtu l'uniforme que vous me voyez et arboré les décorations que l'on devait attribuer si je n'avais pas eu de blessure, ce qui m'a valu de passer en Conseil de guerre ».

Le faux officier avait de nombreux papiers, sous son nom Gérard Joseph et qui confirmaient l'exactitude de ses déclarations. Voici en vérité, un cas bien étrange.

Mais Gérard n'en avait pas moins commis le double délit de fausse déclaration et de décorations. C'est pour cela qu'il a été mis à la disposition de la justice militaire. — E. L.

La Crise de la Marine marchande

Il faut reconstruire notre flotte de commerce

Dans le *Petit Parisien*, M. Maurice Ajam, ancien sous-secrétaire d'Etat de la Marine marchande, réclame au plus vite des bateaux. La statistique nous révèle, dit-il, qu'à l'heure présente les flottes française et étrangère qui alimentent nos ports sont réduites à l'état de squelette. Il est possible d'acheter dans les pays alliés et neutres, non pas suite des désastres maritimes, mais surtout parce que notre flotte commerciale a été presque entièrement réquisitionnée par les besoins de la guerre, parce que la flotte anglaise a subi, quoique à un moindre degré, le même sort ; parce que les navires neutres qui viennent chaque jour combler les vides, augmentent le tonnage, ne sont plus construits.

Il est nécessaire de mettre la dernière main aux unités qui sont encore en construction ; il importe de rechercher en Angleterre, en Italie, dans les pays neutres, les bateaux neutres qui encourent les réquisitions. Les hommes volontés ne se dissimulent pas, mais les capitaux sont rares. On ne peut rien entreprendre sans l'intervention de l'Etat. Le projet de loi sur le renouvellement de la flotte, sous le nom de projet Naut, met à la disposition des armateurs français, moyennant un intérêt modéré, une somme de cent millions. L'Etat ne peut pas se permettre d'acheter dans les pays alliés et neutres, non pas, hélas ! toute la flotte dont nous avons besoin, mais au moins une partie de ce qui nous est indispensable.

Certes, les navires sont chers, la spéculation s'est emparée de ce marché ; tel vieux bateau hollandais qui valait un million de francs en 1913, vaut aujourd'hui le triple ou le quadruple. On nous affirme que le gouvernement anglais nous donnera son concours financier à qu'en obligation ; ses armateurs nationaux à un tarif raisonnable. Il y a encore court à la spéculation sur les bateaux.

Espérons que la confirmation de cette bonne nouvelle, et surtout ne nous arrêtons pas devant les objections de détail qui sont toujours trop faciles. Le temps n'est plus aux phrases ; il faut agir ; autrement nous aurions beau avoir dans cette terrible guerre l'avantage

Pour la Pologne

Le Comité français pour la Pologne, dont le siège est à Paris, 184, Boulevard Saint-Germain, adresse à tous les Français un manifeste pour la reconquête d'une Pologne libre. Ce manifeste se termine ainsi : La réparation des torts que ce grand peuple a subis il y a plus d'un siècle, la reconstruction, pour nous, de la Pologne libre, nous paraît la base nécessaire d'une Europe régée par la justice et le droit.

Nous imposons cette solution si nous faisons que elle apparaisse comme la seule possible à tous ces cerveaux que le pangermanisme n'a pas intoxiqués. Venez donc à nous ! Aidez-nous à faire connaître l'histoire de la Pologne, son état actuel, les misères de ses orphelins victimes de cette catastrophe. Aidez-nous à secourir ses enfants, à leur rendre, par l'école, par le sport, par le théâtre, par le foyer qu'ils ont perdu, à leur assurer l'éducation qui fera d'eux de bons citoyens de leur patrie reconquise.

Un Coup de Fortune

Une cigarière marseillaise gagne 100.000 francs

La fortune, souvent aveugle, n'arrête pas nos regards sur quelque méritant. C'est ce qui vient de se produire pour une de nos concitoyennes Mlle R. M... une brave ouvrière de la Manufacture de Tabacs, à qui vient d'échoir un lot de 100.000 francs.

La Crise de l'Apprentissage

Le rapport de M. Maurel et les conclusions de la Commission préfectorale

M. Maurel, conseiller général, vient de remettre à l'impression le rapport sur la crise de l'apprentissage qu'il établit au nom de la Commission préfectorale. C'est le préliminaire essentiel d'une œuvre d'intérêt national et régional urgent.

Une nouvelle fois, tandis que tant d'autres départements et Paris même hésitent encore et discutent, Marseille va classer et le Conseil général est résolu, la Chambre de Commerce acquiesce ; la Municipalité ? Ses différends, tout au moins, ne semblent pas y résister.

Le rapport de M. Maurel est complet. Il présente tous les efforts. Sa référence aux études techniques de M. Léon Bourdillon, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, est d'actualité, il ne néglige rien de la question de l'apprentissage dans la France. Ses conclusions, qui ne concernent que la Provence, méritent particulièrement notre approbation. Voici leur principe :

« La Commission... après avoir établi l'urgence et l'importance et l'immensité du problème de l'éducation professionnelle, affirme que : 1^o L'apprentissage professionnel doit être basé sur un pré-apprentissage. L'apprentissage commence dans la famille ; il se continue à l'école primaire dont les programmes doivent être adaptés aux besoins locaux ; 2^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 3^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 4^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 5^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 6^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 7^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 8^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 9^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 10^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 11^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 12^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 13^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 14^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 15^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 16^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 17^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 18^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 19^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 20^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 21^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 22^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 23^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 24^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 25^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 26^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 27^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 28^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 29^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 30^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 31^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 32^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 33^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 34^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 35^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 36^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 37^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 38^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 39^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 40^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 41^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 42^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 43^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 44^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 45^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 46^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 47^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 48^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 49^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 50^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 51^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 52^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 53^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 54^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 55^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 56^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 57^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 58^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 59^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 60^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 61^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 62^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 63^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 64^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 65^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 66^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 67^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 68^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 69^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 70^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 71^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 72^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 73^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 74^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 75^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 76^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 77^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 78^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 79^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 80^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 81^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 82^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 83^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 84^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 85^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 86^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 87^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 88^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 89^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 90^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 91^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 92^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 93^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 94^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 95^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 96^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 97^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 98^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 99^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 100^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 101^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 102^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 103^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 104^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 105^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 106^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 107^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 108^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 109^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 110^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 111^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 112^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 113^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 114^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 115^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 116^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 117^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 118^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 119^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 120^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 121^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 122^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 123^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 124^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 125^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 126^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 127^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 128^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 129^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 130^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 131^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 132^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 133^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 134^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 135^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 136^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 137^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 138^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 139^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 140^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 141^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 142^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 143^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 144^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 145^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 146^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 147^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 148^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 149^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 150^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 151^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 152^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 153^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 154^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 155^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 156^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 157^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 158^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 159^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 160^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 161^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 162^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 163^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 164^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 165^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 166^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 167^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 168^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 169^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 170^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 171^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 172^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 173^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 174^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 175^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 176^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 177^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 178^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 179^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 180^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 181^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 182^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 183^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 184^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 185^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 186^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 187^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 188^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 189^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 190^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 191^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 192^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 193^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 194^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 195^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 196^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 197^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 198^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 199^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 200^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 201^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 202^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 203^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 204^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 205^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 206^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 207^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 208^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 209^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 210^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 211^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 212^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 213^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 214^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 215^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 216^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 217^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 218^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 219^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 220^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 221^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 222^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 223^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 224^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 225^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 226^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 227^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 228^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 229^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 230^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 231^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 232^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 233^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 234^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 235^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 236^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 237^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 238^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 239^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 240^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 241^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 242^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 243^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 244^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 245^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 246^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 247^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 248^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 249^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 250^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 251^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 252^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 253^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 254^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 255^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 256^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 257^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 258^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 259^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 260^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 261^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 262^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 263^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 264^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 265^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 266^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 267^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 268^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 269^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 270^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 271^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 272^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 273^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 274^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 275^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 276^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 277^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 278^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 279^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 280^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 281^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 282^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 283^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 284^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 285^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 286^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 287^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 288^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 289^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 290^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 291^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 292^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 293^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 294^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 295^o L'apprentissage doit être adapté aux besoins locaux ; 296^o L'apprentissage professionnel doit se faire surtout à l'atelier et doit être complété simultanément par des cours gratuits de perfectionnement ; 297<

ROSE BLUM

16, rue de la République — Cours Saint-Louis, 12

LUNDI 7 FÉVRIER

DERNIER JOUR DE NOTRE VENTE RECLAME DE

Dentelles et Broderies

MAISON BAZE

COURS SAINT-LOUIS

Demain LUNDI et Jours suivants

VENTE ANNUELLE

LINGERIE - CORSETS

HERNIE

Ne portez plus de BANDES. Essayez la merveilleuse Chambre à Air de M. GIBERT, de la Faculté de Paris. Envoi à l'essai. Brochure gratuite. Entrez INSTANTANÉMENT. Rue Eugène Carrière, Paris.

AVIS AUX MÈRES DE FAMILLE

La **FEUCLE GIDET Lacto-Phosphatée**, la meilleure de toutes les farines pour l'alimentation de l'enfance, sera vendue pendant toute la durée de la guerre 0 fr. 60 la boîte de 300 grammes au lieu de 1 fr. 25.

Cette faveur, due à la générosité d'une personne protectrice de l'enfance, pour parer aux difficultés des circonstances pénibles que nous traversons, cessera avec les hostilités.

Dépot : Pharmacie **DIANOUX**, Gd Chemin d'Aix, 30 — Marseille et dans toutes les Pharmacies, Drogueries et Maisons d'Alimentation.

SIROP INFANTILE GIMÉ contre CONSTIPATION, TOUX, CROUTES de LAIT, RASQUETTES, GLAIRES, RU-GUET. En vente partout. Dépôt : Pharmacie **DIANOUX**, 30, r. d'Aubagne, Marseille.

SYPHILIS

GUÉRISON DÉFINITIVE sans recourir à la chirurgie. Traitement facile et discret même en voyage. La boîte de 40 comprimés 3 fr. 75 franco.

Pharmacie **GIBERT**, 19, rue d'Aubagne, Marseille. DÉPÔT A TOULON : Pharmacie **CASTEL-CHABRE**.

SAGE-FEMME Pensionnaires 40 francs. **REFUGIÉ BELGE** Ancien administrateur de la guerre, fabricant moulin, demande emploi. Travaille avant engagement. S'adresser à M. **ARNAUD**, boul. Madeleine, 59.

VIEUX JOURNAUX

pour tirage et emballage **A VENDRE**

Demandez prix et conditions à M. **JUGE**, Petit Provençal, Toulon.

Appartements Meublés CHAMBRES & CUISINES 46, rue Fontaine, 46

HORLOGER Bon ouvrier de grand mandé, Grand-Rue, 66, Pressé.

Demain Lundi 7 FÉVRIER COMMENCERA LA QUINZAINE

des ARMES de FRANCE

de la GRANDE RECLAME annuelle de BLANC et de BONNETERIE

Vu le succès obtenu par cette GRANDE RECLAME, une grande quantité de LINGE pour TROUSSEAUX de Dames et Enfants, de CORSETS, de LINGE de MAISON, de RIDEAUX, de STORES, de DENTELLES, de BAS, de TRICOTS, de GILETS, etc., pour Dames et Enfants, de CHEMISES, CHAUSSETTES, GILETS, TRICOTS, etc., pour Messieurs, se trouvent défilés ou n'existant dans chaque série que par petite quantité, tous ces Lots de marchandises sont complètement sacrifiés.

LOTS DE COSTUMES - CONFECTIONS - JUPES - PEIGNOIRS DAMES ET FILLETES à de très BAS PRIX

Gde LITERIE HYGIÉNIQUE des ALLÉES

EXPOSITION ANNUELLE DE LITERIE ET FOURNITURES POUR ENFANTS

VOIR, AUJOURD'HUI, NOTRE EXPOSITION

AU NOUVEAU PARIS, 58, r. S'-Féréol

GRANDE VENTE RECLAME DE LINGERIE - BLANC & ARTICLES D'ENFANTS

Timbres à tout acheteur

FOIRE D'ÉCHANTILLONS DE LYON

du 1^{er} au 15 Mars 1916

Ouverte aux vendeurs et acheteurs de France, des pays alliés et neutres

150 Catégories d'Exposants

Porcelaines, Maroquinerie, Bimbeloterie, Quincaillerie, Gants, Dentelles, Tissus, Nouveautés, Fourrures, Articles de Paris, Produits alimentaires et pharmaceutiques, Mécanique, Electricité, Automobiles, Ameublements, Librairie, Produits d'entretien, etc., etc.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat de la Foire d'Echantillons

HOTEL DE VILLE — LYON

PHOTOGRAPHIE

Robert Rogliano 19, rue Paradis - Marseille

SPECIALITE d'Agrandissements Inaltérables, REPRODUCTIONS

TRAVAUX INDUSTRIELS

Terrain à bâtir à vendre en totalité ou à lots 800 mètres carrés de terrain, environs de la gare du Prado, 32 mètres de façade, sur h. 611. L. V. S. A. Vistorh, b. Journal

Etude de M^e MOULET, notaire au Beausset (Var).

A VENDRE

station estivale et hivernale **PREMIER LOT Grande Villa**

Installation moderne, jardin, vue splendide. (On échangeerait contre propriété de rapport).

DEUXIEME LOT Grand Café-Restaurant

bel agencement, situation exceptionnelle, vue magnifique. Grandes facilités de paiement

Permissionnaires

passer votre **Brevet de Chauffeur**

en 3 jours. Prix modérés. Voir l'avis au 22^e n. 4. France

LES POUX

de toutes les parties du corps **SONT DETRUITES** rapidement et proprement par la

PARASICIDE

poudre végétale supprime l'onguent gris et les lotions et préserve de la vermine les personnes non encore infectées.

Un seul paquet suffit pour se débarrasser de ces répugnantes parasites.

Mode d'emploi très simple et rapide. Les parties infectées.

Le Paquet 50 centimes chez les Pharmacies et Herboristes

Vente en gros : **GIRAUD**, Marseille, ou franco contre 0 fr. 50, adressés au Laboratoire Spécialités Hygiéniques, 57, rue Saint-Jacques, Marseille.

QU PINTO VENDE

Ecriteaux et Enseignes en tous genres, sur cartons, calicot, etc.

MAISTRE, place Préfecture, 1 MARSEILLE

POUR LA FEMME

Toute femme qui souffre d'un trouble quelconque de la Menstruation, Règles irrégulières ou douloureuses, en avance ou en retard, Pertes blanches, Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Salpingite, Ovarite, Suites de couches, guérit sûrement sans qu'il soit besoin de recourir à une opération, rien qu'en faisant usage de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

uniquement composée de plantes inoffensives jouissant de propriétés spéciales qui ont été étudiées et expérimentées pendant de longues années.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY est faite expressément pour guérir toutes les maladies de la femme. Elle les guérit bien parce qu'elle débarrasse l'intérieur de tous les éléments nuisibles ; elle fait circuler le sang, décongestionne les organes, en même temps qu'elle les cicatrise.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY ne peut jamais être nuisible, et toute personne qui souffre d'une mauvaise circulation du sang, soit Varices, Phlébites, Hémorroïdes, soit de l'Estomac ou des Nerfs, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, soit malaises du

RETOUR D'AGE

doit employer la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

en toute confiance, car elle guérit tous les jours des milliers de désespérés.

Le flacon, 3 fr. 75 dans toutes Pharmacies ; 4 fr. 35 franco. Par 3 flacons franco mandat 11 fr. 25 adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratuits)

DEPURATIF BLEU

GUÉRIT : Constipation, Vices du sang, Maladies de la peau, Combats les accidents de l'âge critique, ÉPUISES, surmenés, convalescents, rhumatisants, prenez avec confiance le **DEPURATIF BLEU**, qui vous donnera appétit, force, santé, 2 fr. 50 toutes pharm. La cure est de 4 flacons, 10 fr. MARSEILLE : Phie Principale, TOULON : Phie Chabre ; ARLES : Phie Maurel.

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de ventes ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 dans le journal

LE PETIT PROVENÇAL

aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite avec la diligence de l'acquéreur dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 8^e au 15^e jour après la première insertion.

L'extraits ou avis contiendra la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

CAISSES

12, à 14 litres, sont achetées 0,75 pièce. Talmia, Grand-Chemin d'Aix, 30.

REGIMENT DE HUSSARDS

ADJUDICATIONS

Jeu, 10 février 1916, à dix heures du matin, quartier Mompenti, adjudications sur soumissions cachetées pour l'année 1916 :

1^o Des fumiers ; 2^o Des débris de chevaux.

Cahier des charges déposé bureau du trésorier.

DAME RÉFUGIÉE

possédant plusieurs belles fourrures, dont une magnifique parure en skungs, désire les vendre à un prix bon marché, ainsi qu'un très beau manteau en outre, long, 1^{er} 30 et un en astrakan. S'adresser 23, place Notre-Dame-du-Mont, directement. Le Génie, Pressé.

JARDINIER potager fleuriste

Le Gérant : **VICOR HEYRIES** Imp.-Stér. du Petit Provençal rue de la Darse, 75.

Très Prochainement

LE PETIT PROVENÇAL

publiera

Les Trois Masques de l'Étrangère

Grand Roman d'Actualité Inédit

par **M. CLAUDE TRÉVOUX**

Le Mystère de la Maison d'Arteuil

On entendait retentir les sirènes des navires et l'appel des ménélois gréant leurs barques. Je remonta la rue de la Barre et j'arrivai à une petite boutique peinte en noir, sur le fronton de laquelle se détachait le nom « Veuve Marchand », en lettres dorées. Seulement la dorure s'écaillait et le noir était devenu un gris terne effacé par places. A la devanture s'étalait une robe de soie beige et une chemisette de coton blanc, ornée de petits plis. Tout cela était humble, pauvre, mais décent ; on devinait une misère vaillamment supportée. Derrière le comptoir se trouvait une femme d'un certain âge, vêtue de noir, d'une extrême propreté. Elle avait des cheveux gris simplement relevés et retenus derrière la tête. Elle leva les yeux lorsque j'entra et vint à ma rencontre.

— Madame Marchand ? je suppose, dis-je en saluant.

— Elle acquiesça d'un signe de tête.

— Je viens voir Mademoiselle Suzy, j'ai une lettre à lui remettre.

— Elle est là-haut, monsieur, veuillez entrer, je vais aller la chercher.

Elle me fit passer dans une petite salle à manger, située à l'arrière de la boutique. C'était une pièce confortable ; un feu de charbon brûlait dans la cheminée, animant les murs de grandes ombres dansantes.

Il y avait peu de meubles, mais ils étaient frottés et polis avec soin, et sur la table une jardinière contenait une gerbe de longs roseaux plumeux.

Au bout d'un moment, la porte s'ouvrit et une fillette blonde entra dans la chambre en courant.

Elle était vêtue d'une robe courte en serge bleu-marine, ses cheveux clairs étaient noués de chaque côté de la tête par des rubans de soie blanche. L'ensemble était charmant.

— Eh bien ! Suzy m'écrit-je, me reconnaissiez-vous ?

— L'enfant me fixa attentivement pendant une seconde puis elle recula d'un pas.

— Non, pas du tout. Qui êtes-vous ?

— Mon nom est René Duhamelle. Je vous ai rencontrée un soir, avenue Henri-Martin. Vous étiez perdue.

— Je... je ne me souviens pas, répliqua Suzy en rougissant.

Son oncle avait dû lui interdire de répondre à des questions de ce genre, et lui faire sur ce point plus d'un discours. Elle était bien dressée.

— Ça ne fait rien, répondis-je, mais j'ai pour vous une lettre de votre oncle, M. Koop.

— Mon oncle est à l'étranger. Il y a plusieurs semaines qu'il ne m'a pas écrit.

— Eh bien ! voici sa lettre. Voyez ce qu'il dit.

Tandis que Mme Marchand s'asseyait près d'elle, l'enfant ouvrit l'enveloppe, et en retira une feuille de papier couverte d'une écriture désordonnée. Je vis que certains mots lui échappaient ; aussi, je lui pris la lettre des mains et lus à haute voix. Il n'y avait malheureusement rien d'intéressant.

— Votre oncle est à Dusseldorf, en Allemagne, dis-je. Il espère que vous êtes en bonne santé et que vous faites des progrès en classe, il pense que vous êtes très heureuse de votre séjour ici, il termine par ces mots : « Souviens-toi de la promesse que tu m'as faite à propos de ce que je t'ai dit. Si tu es sage et si tu m'obéis, je te rapporterai un joli cadeau. Jeanne t'embrasse de tout cœur ainsi que moi. Ton oncle affectueux : Karl ».

— Quand revient-il ? demanda la fillette.

— Elle se tenait debout, les yeux levés vers moi, ses mains croisées derrière le dos.

— Oh ! bientôt, répliquai-je, mais j'ai pensé que cela vous ferait plaisir de recevoir une visite en attendant, et je désirais savoir si vous étiez en bonne santé.

Tandis que je parlais à l'enfant, il me vint à l'idée, que le fait d'avoir adressé la lettre à Klein, au lieu de l'envoyer directement à Suzy, devait faire partie des plans ingénieurs de Koop. Mais je ne pouvais discernier exactement à quel mobile il avait obéi.

Je regardais cette enfant charmante, si peu consciente du rôle affreux qu'on lui avait fait jouer. Elle avait de beaux yeux limpides, et un visage gracieux et délicat.

Je fis signe à Mme Marchand de me suivre dans la boutique, et après m'être assuré que Suzy ne pouvait entendre, je lui racontai franchement une partie de mon aventure. Je lui demandai ensuite si Suzy avait séjourné longtemps chez elle et si elle connaissait son oncle.

— A vrai dire, monsieur, je n'ai guère de renseignements sur eux. Il y a deux mois, je lus dans un journal local une annonce demandant une personne sérieuse pouvant s'occuper d'une fillette dont les parents étaient à l'étranger.

« Je répondis, et reçus une lettre portant

l'en-tête de l'hôtel Ritz, à Paris, signée Charles Cooper. Ce monsieur me pria de venir le trouver. J'avais justement affaire à Paris ; je me rendis à l'hôtel Ritz où l'on m'envoya rue Bayen, dans une pension de famille ; là, j'appris que M. Cooper était sorti. La propriétaire de la maison me posa de nombreuses questions et me dit de retourner à Dieppe, que M. Cooper m'enverrait une réponse.

« Le jour suivant, je reçus un télégramme déclarant que Mlle Suzy arriverait à cinq heures de l'après-midi. Elle portait un chapeau de feutre noir et une robe bleu-marine recouverte d'un manteau de loutre. Je trouvai la fillette assise, et depuis elle ne m'a pas quitté. C'est une charmante enfant.

— N'avez-vous pas reçu de nouvelles de M. Cooper, depuis ?

— Si, plusieurs fois. Le soir de l'arrivée de Suzy, je reçus une lettre chargée contenant cinq cent francs.

— L'enfant est-elle heureuse ?

— Demandez-le lui vous-même, monsieur. Je fais de mon mieux pour la distraire, mais elle me semble bien tranquille et bien pensive pour un enfant de cet âge. Elle s'ennuie de sa famille, à moins qu'elle n'ait une grave préoccupation.

XXIX

La porte verte

Les paroles de la veuve me firent réfléchir profondément. Au bout de quelques instants de conversation, je me penchai vers elle et j'ajoutai à voix basse :

— A vous dire vrai, madame, les recherches que je fais en ce moment concernent un crime terrible, un assassinat.

— Un assassinat ! s'écria-t-elle effrayée.

— Chut ! il ne faut pas que Suzy entende. Oui, un assassinat. La fillette peut fournir à la police des renseignements précieux ; par conséquent, je dois l'emmener à Paris.

— Jamais de la vie. Je ne vous connais pas, monsieur ; cette petite m'a été confiée, je ne puis la laisser partir avec un étranger !

— Comme vous voudrez ! Je vais aller au commissariat et la police viendra la chercher, elle-même. Choisissez, je ne pense pas qu'il vous plaira de causer un scandale. Il vaudrait mieux, je vous assure, que Suzy vint avec moi.

La crainte de voir les agents envahir sa boutique, faisant ainsi un tort considérable à son commerce déjà précaire, impressionna la pauvre femme, qui finit par céder, à condition toutefois que je ramènerais Suzy le lendemain.

— Ne craignez rien, madame, je ne veux que conduire l'enfant chez elle.

Je retournai dans la petite salle à manger. Suzy regardait par la fenêtre un petit cour d'allée ruisseau de pluie, où quelques pots de géranium aux feuilles jaunes dominaient l'illusion d'un jardin. Au bruit de mes pas, elle se retourna et me regarda avec curiosité.

— Aimeriez-vous venir à Paris avec moi, pour voir Jeanne ?

— Voir Jeanne ! oh ! quel bonheur ! Et elle battit des mains :

— Quel bonheur, mais je croyais qu'elle était avec mon oncle ?

— Il ne dit rien de cela dans sa lettre, remarquez-le. Habillez-vous tout de suite, Suzy ; je vous ramènerai demain à madame Marchand.

La brave femme, bien que déconvenue par mes révélations, s'affaira autour de la fillette, si bien qu'en un clin d'œil celle-ci fut habillée et prête à partir. Elle formait un charmant tableau : ses cheveux blonds étaient coiffés d'une toque d'hermine, elle avait revêtu un manteau de loutre, et ses petites mains étaient soigneusement gantées. A son poignet tintait le gros d'or d'un bracelet.

Son charmant visage rayonnait de joie à l'idée de revoir sa chère Jeanne, et elle était ravie de voyager. Elle embrassa affectueusement Mme Marchand, et celle-ci, du seuil de sa porte, nous regarda nous éloigner.

Aussitôt après nous être installés dans un wagon de première classe, je commençai à poser à l'enfant de multiples questions.

— Y a-t-il longtemps que vous n'avez vu Mlle Barlow, Suzy ? demanda-t-elle.

— Oh oui ! plusieurs mois. Pourquoi Mlle Barlow ! Je me demande ce qu'elle est devenue. Mon oncle la détestait pendant les derniers temps qu'elle venait à la maison.

— Vraiment ? et où demeurait-elle, votre gouvernante ?

— Très, très loin, du côté de Saint-Cloud, Viroflay, je crois ; mais je n'en suis pas très sûre. Je n'y ai jamais été.

— Vous aimez beaucoup votre oncle, n'est-ce pas ?

— Oui, mais...

— Mais quoi ?

— Eh bien, voilà, il est très, très bon pour moi ; vous ne pouvez pas vous imaginer comme il est bon ; seulement je n'aime pas être perdue le soir. Je ne peux pas comprendre pourquoi il m'oblige à m'écarter, pour que des inconnus me ramènent à la maison.

— Avez-vous été souvent perdue ?

— Oh ! oui, très souvent.

MAURICE D'ASSEROT

(La suite à demain.)